



Le Baromètre Entreprises de la branche Cabinets médicaux présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales du secteur. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années.



BONNES PERFORMANCES ÉCONOMIQUES

En moyenne, les cabinets médicaux génèrent un CA HT presque deux fois moindre que celui estimé pour l'ensemble du secteur de la santé. Néanmoins, les performances économiques des entreprises de la branche sont nettement supérieures. Leur excédent brut d'exploitation (EBE) moyen représente ainsi 21,7 % du CA HT contre 14,9 % pour l'ensemble du secteur. Il n'est donc pas surprenant de constater que, en termes de proportions, elles produisent en moyenne plus de valeur ajoutée (71,6 % du CA HT) que l'ensemble des entreprises du secteur (44,2 % du CA HT).

Estimation des principaux résultats économiques moyens des entreprises employeuses (2013, €)

		
CA HT	493 206	850 917
Valeur ajoutée	353 225	376 016
Impôts et taxes	16 009	17 123
Salaires et cotisations	230 721	232 323
EBE	106 830	127 075
RCAI	87 775	103 519
Forme d'entreprises la plus fréquente	Entreprise individuelle	Entreprise individuelle
Nombre moyen d'emplois ETP	2,4	3,4

Entreprises individuelles et sociétés, moyennes pondérées en fonction de statut et de la branche, calculs réalisés sur données issues d'échantillons. Sources : Actalians 2015, Unasa 2015, Bvd-Diane 2015, calculs Rapelli.



Le revenu courant avant impôts (RCAI) moyen des cabinets médicaux est estimé à 87 775 €.

Entreprise : entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services, composée d'un ou plusieurs établissements.

Entreprises employeuses : entreprises du champ de l'OMPL cotisantes à Actalians, exclusion faite des organismes de formation ou professionnels.

Entreprises individuelles : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les entreprises individuelles (personnes physiques) et les statuts assimilés.

Emploi en équivalent temps plein (ETP) : nombre total d'heures travaillées dans l'activité considérée divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein-temps.

Valeur ajoutée : évaluation de la valeur économique générée par l'entreprise dans le cadre de son activité. *Calcul* : Valeur ajoutée = Marge commerciale + Production de l'exercice – Consommation de l'exercice en provenance des tiers.

 Secteur santé

Branche professionnelle

 Cabinets médicaux



CHARGES DE PRODUCTION ET DE FONCTIONNEMENT RELATIVEMENT FAIBLES

En moyenne pour l'ensemble du secteur de la santé, les charges de production et de fonctionnement mobilisent 55,8 % du CA HT. En revanche, en raison des modalités de production des soins offerts, ces charges sont beaucoup moins importantes pour les cabinets médicaux. Elles ne représentent que 28,4 % du CA HT. Le poids de la masse salariale s'en trouve naturellement accentué (46,8 % du CA HT contre 27,3 % pour l'ensemble du secteur de la santé). Parallèlement, la rentabilité des cabinets médicaux est également plus marquée. Le revenu courant avant impôts (RCAI) représente ainsi 17,8 % de CA HT en moyenne contre 12,2 % dans l'ensemble du secteur.



MOINS D'UN TIERS DE STRUCTURES EMPLOYEUSES

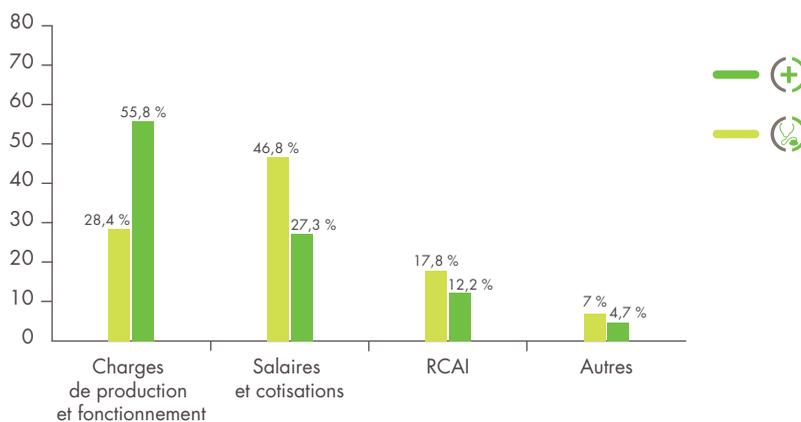
La part des entreprises employeuses dans le secteur de la santé est relativement importante puisque 45,8 % des entreprises emploient au moins un salarié. Toutefois, les structures employeuses sont fortement sous-représentées au sein de la branche des cabinets médicaux qui compte 30,6 % d'entreprises employeuses. L'indépendance reste le mode d'exercice majoritaire.

Salaires et cotisations : rémunérations, indemnités et primes versées aux salariés de l'entreprise augmentées des charges sociales. Cet indicateur intègre la rémunération et les cotisations sociales des dirigeants de sociétés salariés par leur entreprise.

Excédent brut d'exploitation (EBE) : montant de la trésorerie potentielle issue de l'activité principale de l'entreprise après paiement des salaires, des charges sociales, des prélèvements fiscaux et assimilés. *Calcul : Excédent brut d'exploitation = Valeur ajoutée + Subventions d'exploitation – Impôts, taxes et versements assimilés – Salaires et cotisations.*

Revenu courant avant impôts (RCAI) : mesure la performance économique de l'entreprise. Il s'agit du résultat de l'entreprise hors résultats exceptionnels avant prélèvement de l'impôt sur les sociétés et de la participation des salariés. Pour une entreprise individuelle, le RCAI est équivalent au revenu net d'activité. *Calcul : Résultat courant avant impôt = Résultat d'exploitation ± Quote-part de résultat sur opérations faites en commun + Produits financiers – Charges financières.*

Principales utilisations du CA HT moyen estimé (2013, %)



Entreprises individuelles et sociétés, moyennes pondérées en fonction de statut et de la branche, calculs réalisés sur données issues d'échantillons. Sources : Actalians 2015, Unasa 2015, Fcga 2015, Bvd-Diane 2015, calculs Rapelli.



En 2013, dans la branche des cabinets médicaux, les charges de production et de fonctionnement représentent 28,4 % du CA HT moyen estimé. Cette proportion atteint 55,8 % pour l'ensemble du secteur de la santé

Poids sectoriel des entreprises employeuses

	Cabinets médicaux	Secteur de la santé
Nombre total d'entreprises ¹	118 786	191 160
Entreprises employeuses	30,6 %	45,8 %

Données au 01/01/2014. Sources : Actalians 2015, Insee 2015.



20,6 % des 118 786 entreprises de la branche des cabinets médicaux emploient au moins un salarié, les autres structures étant le fait de travailleurs indépendants.